

## Chapitre 12

---

# ***L'endettement public : où la récession nous laisse-t-elle?***

---

**Youri Chassin<sup>59</sup>**

**Marcelin Joanis<sup>60</sup>**

Adoptée en juin 2006, la *Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations* prévoit des objectifs de réduction de la dette publique du Québec en proportion du PIB jusqu'en 2026. L'adoption d'une politique explicite de réduction de la dette répondait au souhait exprimé par Marcelin Joanis et Claude Montmarquette en 2004<sup>61</sup>. L'approche finalement

---

59. Youri Chassin est professionnel de recherche au CIRANO.

60. Marcelin Joanis est professeur au département d'économie de l'Université de Sherbrooke et chercheur au CIRANO et au GRÉDI. Ce chapitre présente des résultats préliminaires issus d'un projet de recherche en cours au CIRANO. Ce projet sur les comparaisons internationales de dette publique s'intéresse particulièrement aux aspects méthodologiques des comparaisons de niveau d'endettement pour les États sous-nationaux, comme le Québec.

61. Joanis, Marcelin et Claude Montmarquette, « La dette publique : un défi prioritaire pour le Québec », *Choix* 10, no. 9 (Montréal : Institut de recherche en politiques publiques, 2004).

choisie par le gouvernement, élaborée dans un contexte de prospérité économique et d'équilibre budgétaire, traduisait une grande confiance dans une baisse inexorable du poids de la dette publique : la croissance économique aidant, une faible croissance de la dette permettrait nécessairement au ratio dette/PIB de diminuer. Par conséquent, la réduction de la dette était un objectif à long terme auquel on ne consacrerait que des efforts modestes, canalisés dans le *Fonds des générations* qui était évalué à 1,9 milliards de dollars au 31 mars 2009, soit 1,3 % de la dette brute du Québec<sup>62</sup>.

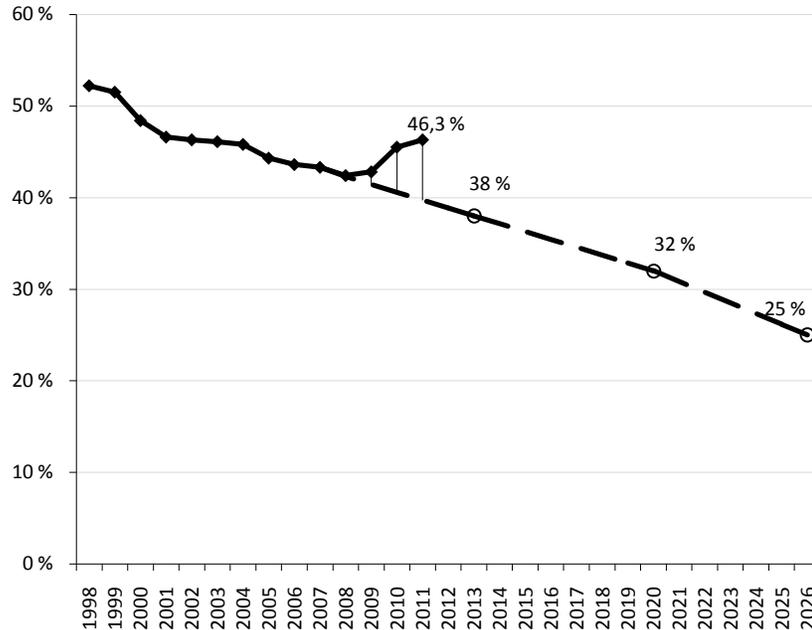
Or, avec la crise financière et la récession des derniers mois, l'hypothèse selon laquelle la croissance économique allait automatiquement faire l'essentiel du travail s'est révélé un mirage. L'encre rouge fait un retour en force dans les budgets du gouvernement et la dette repart à la hausse au moment où l'activité économique recule. Comme l'illustre le **graphique 94**, la dette totale divergera donc nettement du chemin tracé par les objectifs de la loi qui, rappelons-le est toujours en vigueur. À 46,3 % du PIB en 2011, la dette totale<sup>63</sup> du Québec sera loin de la cible de 38 % en 2013 prévue par la loi et sera significativement plus élevée que le niveau de la dette lors de la création du Fonds des générations (43,6 % en 2006).

---

62. Québec, ministère des Finances, *Plan budgétaire 2009-2010*, p. I.5.

63. Les différents concepts d'endettement public sont définis au chapitre 8.

**Graphique 94 : Dette totale du Québec et objectifs de réduction prévus par la Loi (en proportion du PIB)**



Sources : Québec, ministère des Finances, *Plan budgétaire 2007-2008*, p. I.10 et J.15, et *Plan budgétaire 2009-2010*, p. D.8, ainsi que la *Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations*.

La situation dans laquelle se trouve le gouvernement du Québec est toutefois loin d'être unique. Les dettes publiques augmentent un peu partout à travers l'Amérique du Nord et dans le monde à la faveur de plans de relance et de déficits budgétaires financés directement par endettement.

Dans cette optique, le présent chapitre cherche à mettre en contexte la situation québécoise en la comparant à celle d'autres gouvernements sous trois aspects. D'une part, quel était notre niveau d'endettement avant la récession? Autrement dit, les efforts réalisés depuis la lutte au déficit nous avaient-ils bien préparés à faire face à une contraction économique inévitable? D'autre part, quel impact la récession

aura-t-elle sur l'endettement public? Enfin, au sortir de la récession, l'endettement sera-t-il de nouveau sous contrôle?

### **Le niveau de préparation des États**

L'activité économique a historiquement connu un comportement cyclique où la croissance laissait régulièrement place aux récessions. Dans une perspective keynésienne, l'État devrait agir à l'inverse du cycle économique en s'endettant pour dépenser davantage lors des récessions et en épargnant lors des périodes de croissance pour rembourser sa dette. Au moment d'entrer en récession, la question de l'endettement public se pose : le niveau de la dette publique permet-il au gouvernement de contracter de nouvelles dettes sans provoquer un décrochage des finances publiques? Autrement dit, s'est-on préparé en diminuant le fardeau de la dette publique durant les bonnes années?

#### *Les provinces du Canada*

Lorsque l'on inclut les passifs dus aux régimes de retraite, la dette publique du Québec est la plus lourde des dettes des provinces canadiennes, comme le montre le **graphique 77** au chapitre 8, tant sur le plan de la dette brute que de la dette nette (qui tient compte des actifs financiers). Ce constat est important et désormais bien connu. Or, l'inclusion des régimes de retraite dans le calcul limite la comparabilité des données québécoises, de nombreuses juridictions ne comptabilisant pas les déficits accumulés de leurs régimes de retraite de la même façon que le Québec.

Lorsque l'on ne tient pas compte des régimes de retraite – le choix que nous faisons pour le reste de ce chapitre – et en ajoutant aux dettes consolidées des administrations locales et provinciales leur part respective de la dette publique fédérale, il est possible de comparer le Québec et les provinces

canadiennes aux États des États-Unis d'abord, puis aux pays de l'OCDE<sup>64</sup>.

### *Les États-Unis*

En tenant compte de leur part de la dette fédérale, l'endettement brut moyen des États des États-Unis est un peu moins élevé que celui des provinces canadiennes. Avec un endettement brut de 87 % sur une base comparable avec le reste du monde, le Québec surpasse de loin la moyenne des États, à 69 %. Sur les 60 États et provinces, il se classe au sixième rang des plus endettés à ce chapitre.

Le Québec et les provinces canadiennes se classent nettement mieux en termes de dette nette que de dette brute. La dette nette du Québec s'élevait à 49 % de son PIB en 2006, ce qui le plaçait tout juste sous la moyenne des États des États-Unis, de 50 %. La moyenne des provinces canadiennes, à 40 %, fait donc bonne figure en Amérique du Nord.

L'observation du classement des 60 provinces et États quant à leur endettement brut permet de constater un phénomène particulier. Plusieurs États et provinces du Nord-Est se retrouvent en tête de ce classement nord-américain. Le **tableau 28** présente les 15 États et provinces les plus endettés selon leur appartenance géographique.

---

64. Ces comparaisons internationales doivent être interprétées avec une certaine précaution puisque les méthodes de la comptabilité nationale varient d'un pays à l'autre. Cependant, ces comparaisons représentent un exercice utile pour mettre en perspective les niveaux d'endettement des différents pays. Les données respectant la méthode de l'OCDE, malgré leurs limites, demeurent la meilleure source de comparaison disponible à ce jour.

**Tableau 28 : Situation géographique des 15 États et provinces les plus endettés, selon leur dette consolidée brute, 2006**

États des États-Unis		Provinces canadiennes	
<i>Nouvelle-Angleterre, Middle Atlantic States</i>	<i>Autres</i>	<i>Provinces de l'est</i>	<i>Autres</i>
New Jersey (7 <sup>e</sup> )		Nouveau-Brunswick (2 <sup>e</sup> )	Colombie-Britannique (3 <sup>e</sup> )
Rhode Island (8 <sup>e</sup> )	Minnesota (1 <sup>er</sup> )	Île-du-Prince-Édouard (5 <sup>e</sup> )	Manitoba (14 <sup>e</sup> )
New York (10 <sup>e</sup> )	Arkansas (4 <sup>e</sup> )	Québec (6 <sup>e</sup> )	
Connecticut (11 <sup>e</sup> )	Illinois (15 <sup>e</sup> )	Nouvelle-Écosse (9 <sup>e</sup> )	
Massachusetts (12 <sup>e</sup> )			
Delaware (13 <sup>e</sup> )			

Sources : Statistique Canada, tableau 385-0014, US Census, *State and Local Government Finances*, Bureau of Economic Analysis, et calculs des auteurs.

Note : Répartition des dettes fédérales selon la part des revenus fédéraux provenant de chaque État ou province.

Parmi les 15 premières places sur 60, on compte une majorité d'États et provinces du nord-est. Six sont situés au nord-est des États-Unis (Nouvelle-Angleterre ou région *Middle Atlantic*), auxquels s'ajoutent quatre provinces de l'Est du Canada (le Québec et trois des quatre provinces maritimes). Le niveau de la dette publique aurait donc des déterminants géographiques, cette « maladie du nord-est » trahissant peut-être une conception différente de l'endettement public ou encore un certain mimétisme fiscal.

#### *Les pays de l'OCDE*

Le **tableau 29** présente le classement des provinces canadiennes et des pays de l'OCDE selon leurs engagements financiers bruts et nets, équivalant à la dette brute et à la dette nette excluant les passifs dus aux régimes de retraite<sup>65</sup>. Ces

65. À défaut de pouvoir reproduire exactement la méthodologie utilisée par l'OCDE pour les provinces, le ratio de chaque province à l'ensemble du Canada (calculé sur la base des données de Statistique Canada) est établi puis appliqué aux données publiées pour le Canada par l'OCDE.

données permettent d'évaluer le degré d'endettement en 2006, soit avant l'apparition de la présente récession.

Encore une fois, les provinces canadiennes présentent un profil d'endettement brut beaucoup moins favorable que leur profil d'endettement net. Six provinces (incluant le Québec) se retrouvent au-dessus de la moyenne pondérée<sup>66</sup> de l'OCDE dans le premier cas, mais seulement deux dans le second cas (Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard). En termes de dette brute, le Canada, à 68 %, est beaucoup plus près de la moyenne pondérée de l'OCDE, à 76 %, qu'il ne l'est en termes de dette nette, avec 27 % contre 42 %. Cela indique qu'en moyenne, les provinces canadiennes possèdent des actifs financiers substantiels en termes relatifs. Les États-Unis présentent le profil inverse.

En raison de la faiblesse relative de la dette fédérale, le Canada dans son ensemble est moins endetté que la moyenne pondérée de l'OCDE selon les deux concepts d'endettement présentés. Cet état de fait avantage également le classement du Québec, auquel on attribue sa part de la dette fédérale. Son endettement brut est plus élevé que celui de la moyenne de l'OCDE, alors que c'est l'inverse quant à son endettement net. Les actifs financiers de l'administration publique québécoise sont donc plus élevés en proportion du PIB que dans bien des pays développés.

---

66. La moyenne pondérée de l'OCDE correspond au rapport de la somme des dettes des pays membres sur la somme des PIB des pays membres. Il ne s'agit donc pas d'une moyenne arithmétique.

**Tableau 29 : Engagements financiers de l'ensemble des administrations publiques, 2006 (en proportion du PIB)**

Engagements financiers bruts			Engagements financiers nets		
1	Japon	171,93	1	Italie	90,51
2	Italie	117,08	2	Japon	84,63
3	Grèce	105,84	3	Belgique	76,91
4	Nouveau-Brunswick	95,13	4	Grèce	76,33
5	Colombie-Britannique	94,47	5	Hongrie	51,68
6	Belgique	91,18	6	Allemagne	48,11
7	Île-du-Prince-Édouard	87,66		<b>Zone euro</b>	<b>47,80</b>
<b>8</b>	<b>Québec</b>	<b>87,60</b>	7	Nouvelle-Écosse	43,09
9	Nouvelle-Écosse	86,72	8	Portugal	43,01
10	Manitoba	81,84	9	États-Unis	42,36
	<b>Moyenne pondérée OCDE</b>	<b>75,96</b>	10	Île-du-Prince-Édouard	42,05
	<b>Zone euro</b>	<b>74,72</b>		<b>Moyenne pondérée OCDE</b>	<b>41,68</b>
11	Portugal	72,02	11	France	37,45
12	Hongrie	71,85	12	Nouveau-Brunswick	33,53
13	France	71,48	13	Autriche	33,22
14	Ontario	71,03	14	Terre-Neuve-et-Labrador	33,06
15	Allemagne	69,36	<b>15</b>	<b>Québec</b>	<b>32,77</b>
16	Canada	67,97	16	Ontario	32,29
17	Autriche	65,90	17	Pays-Bas	31,58
18	Terre-Neuve-et-Labrador	64,76	18	Royaume-Uni	29,23
19	Saskatchewan	63,48	19	Manitoba	28,79
20	États-Unis	61,72	20	Canada	26,51
21	Norvège	60,85	21	Espagne	24,13
22	Pologne	55,86	22	Colombie-Britannique	22,97
23	Pays-Bas	54,15	23	Saskatchewan	22,17
24	Suède (médiane OCDE)	52,51	24	Pologne (médiane OCDE)	20,37
25	Suisse	50,62	25	Suisse	13,57
26	Espagne	46,55	26	Islande	7,81
27	Royaume-Uni	45,99	27	Alberta	5,19
28	Finlande	44,79	28	République slovaque	3,98
29	Danemark	37,40	29	Danemark	2,56
30	Alberta	36,39	30	Irlande	1,68
31	République tchèque	34,74	31	Australie	-4,08
32	République slovaque	34,66	32	Nouvelle-Zélande	-8,27
33	Islande	30,15	33	République tchèque	-9,88
34	Irlande	28,76	34	Suède	-16,12
35	Corée	27,59	35	Corée	-35,29
36	Nouvelle-Zélande	27,12	36	Luxembourg	-44,70
37	Australie	16,06	37	Finlande	-67,26
38	Luxembourg	10,35	38	Norvège	-137,60

Sources : OCDE, *Perspectives économiques no 85*, et calculs des auteurs à partir des Comptes économiques nationaux de Statistique Canada.

Notes : La dette fédérale est attribuée au prorata des revenus fédéraux perçus dans la province. Les passifs des régimes de retraite sont exclus.

Le niveau de dette associé à la moyenne pondérée de l'OCDE n'est cependant qu'une mesure possible et ne représente pas nécessairement un niveau d'endettement normal ou usuel. Quel que soit le concept d'endettement, la moyenne pondérée de l'OCDE est en effet plus élevée que sa médiane. La médiane de l'OCDE est représentée dans le tableau ci-haut par la 24<sup>e</sup> position divisant les 13 pays les plus endettés des 13 pays les moins endettés (on exclut les provinces du calcul de la médiane de l'OCDE). La différence entre la moyenne pondérée de l'OCDE et la médiane de l'OCDE s'explique par le poids considérable exercé sur la moyenne pondérée par des pays très endettés comme l'Italie, le Japon, la Belgique et la Grèce.

Or, si l'on considère la médiane de l'OCDE, l'endettement des provinces canadiennes prend des proportions plus préoccupantes. Seule l'Alberta se retrouve sous cette médiane, selon les deux concepts de dette. Tant leur endettement brut que net placent toutes les autres provinces parmi les pays plus endettés que la médiane de l'OCDE. L'endettement financier brut du Québec en proportion du PIB est de 35 points de pourcentage supérieur à la médiane, et son endettement financier net l'est aussi, de 12 points de pourcentage.

Cette comparaison internationale démontre que le niveau d'endettement brut du Québec est élevé, alors que son niveau d'endettement net le place plutôt en milieu de peloton. Parmi les 38 pays et provinces comparés, le Québec passe de la 8<sup>e</sup> position à la 15<sup>e</sup> position lorsque l'on prend en considération la valeur de ses actifs financiers, une amélioration considérable.

Somme toute, le niveau d'endettement net du gouvernement du Québec n'apparaît pas hors de proportion à l'échelle internationale. Cependant, ces données sont calculées en excluant les passifs des régimes de retraite, une composante importante de la dette du Québec. Qui plus est, le niveau d'endettement du Québec aux termes des comparaisons

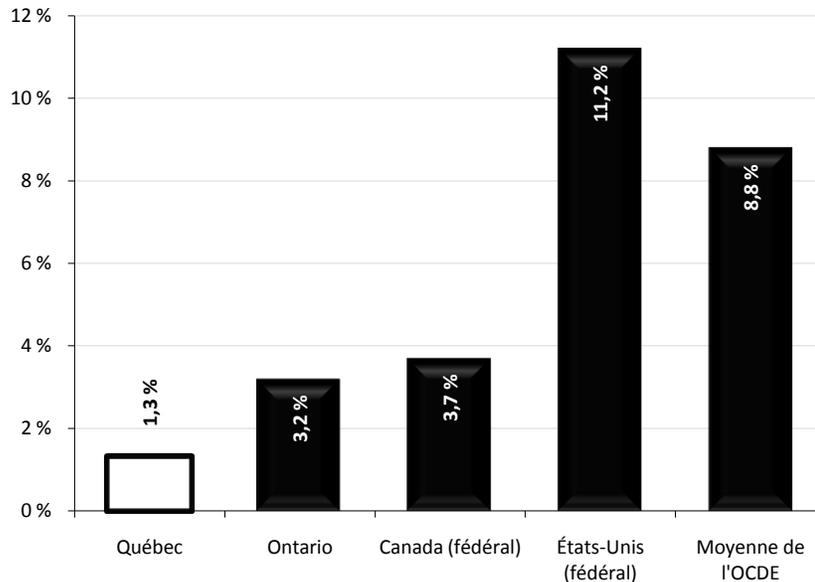
internationales bénéficie directement de la réduction de la dette fédérale. Le Québec était donc loin d'être parmi les mieux préparés à l'arrivée de la récession mondiale.

### **Les conséquences de la récession sur la dette publique**

Les plans de relance, adoptés pour stimuler l'économie et favoriser une reprise rapide, ont creusé les déficits des gouvernements d'une façon aussi rapide qu'inattendue. Bien que l'ampleur définitive de ces déficits ne soit pas encore certaine, les dettes publiques du Québec, du Canada et d'autres pays du monde augmenteront à court et à moyen termes.

Toutes proportions gardées, les finances publiques du Québec ne sont pas touchées aussi fortement qu'ailleurs, en raison principalement de la bonne tenue relative de l'économie québécoise. Le **graphique 95** présente succinctement les soldes budgétaires prévus à l'heure actuelle pour l'année financière 2009-2010.

La situation est particulièrement délicate aux États-Unis. Selon le *Mid-Session Review* d'août dernier, la dette nette, qui était de 37,2 % du PIB en 2008, aura bondi à 48,0 % en 2009 et atteindrait 57,0 % en 2010. Il faut toutefois préciser qu'outre les mesures de stimulation économique, le gouvernement fédéral des États-Unis a aussi mis sur pied de coûteux programmes rendus nécessaires par la crise financière. On n'a qu'à penser aux sauvetages financiers, comme celui de Bear Stearns, ou encore au *Troubled Asset Relief Program* (TARP) en vertu duquel des dépenses de 235 milliards de dollars sont prévues en 2009.

**Graphique 95 : Prévisions de déficit budgétaire 2009-2010 (en proportion du PIB)**

Sources : Ministère des Finances du Québec, *Plan budgétaire 2009-2010*, p. A.20; Ministère des Finances de l'Ontario, *Finances de l'Ontario, Mise à jour trimestrielle juin 2009*, p. 5; Ministère des Finances Canada, *Mise à jour des projections économiques et financières*, septembre 2009, p. 9; Office of Management and Budget, *Updated Summary Tables*, mai 2009, p. 3; OCDE, *Perspectives économiques de l'OCDE 85*, 2009, p. 244.

Quant aux États, malgré qu'ils se soient tous dotés de règles d'équilibre budgétaire (à l'exception du Vermont), le manque à gagner anticipé pour 2009 et pour 2010 serait respectivement de 113,2 et de 142,6 milliards de dollars selon la compilation du *National Conference of State Legislatures*<sup>67</sup>. Ces déficits demeurent relativement faibles compte tenu de la taille de l'économie américaine. Ils illustrent par ailleurs la difficulté pour les États de mener une politique budgétaire contra-cyclique.

---

67. NCSL, *State Budget Update: July 2009*, p. 13.

Pour ce qui est des pays industrialisés, l'OCDE a compilé des prévisions à propos de l'évolution de l'endettement pour l'année en cours. Le **tableau 30** reproduit ces pronostics, en plus d'un exercice prospectif anticipant les niveaux d'endettement public en 2017 dont nous traitons dans la prochaine section<sup>68</sup>.

Les projections de l'OCDE révèlent des bonds spectaculaires dans les dettes nettes de la plupart des pays membres. Par exemple, la dette nette des États-Unis aura augmenté de 27 points de pourcentage en quatre ans seulement, de 2006 à 2010. Une augmentation de 22 points de pourcentage est prévue au Japon, déjà lourdement endetté, et de 20 points en France. La dette nette du Royaume-Uni fait quant à elle un saut de 32 points de pourcentage sur quatre ans, propulsant son niveau d'endettement à égalité avec celui de la Hongrie en 2010. Au sommet de cet inquiétant palmarès trône l'Irlande, avec une augmentation atteignant 36 points de pourcentage.

En comparaison, la hausse de 6 points de pourcentage prévue pour le Canada de 2006 à 2010 paraît relativement modeste, bien qu'elle soit supérieure à la hausse prévue dans plusieurs pays (Suisse, Australie, Nouvelle-Zélande, etc.).

---

68. Il va sans dire que ces prévisions présentent un haut degré d'incertitude.

**Tableau 30 : Prévisions des engagements financiers nets, ensemble des administrations publiques, 2006, 2010 et 2017 (en proportion du PIB)**

	2006 (%)	2010 (%)	2017 (%)
Italie	91	102	87
Japon	85	107	114
Belgique	77	86	61
Grèce	76	83	65
Hongrie	52	61	45
Allemagne	48	57	43
Portugal	43	63	64
États-Unis	42	69	74
France	37	57	61
Autriche	33	43	48
Pays-Bas	32	38	24
Royaume-Uni	29	61	97
<b>Canada</b>	<b>27</b>	<b>33</b>	<b>18</b>
Espagne	24	43	40
Pologne	20	33	47
Suisse	14	14	18
Islande	8	37	39
République slovaque	4	7	1
Danemark	3	2	3
Irlande	2	38	82
Australie	-4	0	-1
Nouvelle-Zélande	-8	-8	-17
République tchèque	-10	3	-5
Suède	-16	-6	-8
Corée	-35	-31	-21
Luxembourg	-45	-42	-30
Finlande	-67	-47	-44
Norvège	-138	-138	-142
<b>Zone euro</b>	<b>48</b>	<b>58</b>	<b>53</b>
<b>Total de l'OCDE</b>	<b>42</b>	<b>60</b>	<b>63</b>

Source : OCDE, « Au-delà de la crise : enjeux à moyen terme concernant la production potentielle, le chômage et les situations budgétaires », Chapitre 4 de *Perspectives économiques 85*, juin 2009, p. 221-254.

### La dette publique se résorbera-t-elle avec la reprise?

S'endetter pour lutter contre une conjoncture économique éprouvante constitue une politique budgétaire appropriée. Cependant, il est essentiel que l'on diminue cet endettement une fois que les conditions se sont améliorées. Or, il n'est pas toujours aisé de revenir à l'équilibre budgétaire après avoir connu de lourds déficits, ni de réduire la dette publique, notamment pour des raisons politiques.

#### *L'après-récession dans l'OCDE*

Les prévisions d'endettement de l'OCDE, en dépit de leur caractère incertain, montrent que la croissance de l'endettement se poursuivra bien après la fin de la récession dans plusieurs pays. Le **tableau 31** illustre cette situation.

**Tableau 31 : Pays de l'OCDE, selon la croissance ou la diminution de leur endettement net entre 2010 et 2017 (points de pourcentage)**

Croissance de l'endettement		Diminution de l'endettement	
Irlande	44	Belgique	-25
Royaume-Uni	36	Grèce	-18
Pologne	14	Hongrie	-16
Luxembourg	12	<b>Canada</b>	<b>-15</b>
Corée	10	Italie	-15
Japon	7	Allemagne	-14
Autriche	5	Pays-Bas	-14
États-Unis	5	Nouvelle-Zélande	-9
France	4	République tchèque	-8
Suisse	4	République slovaque	-6
Finlande	3	Norvège	-4
Islande	2	Espagne	-3
Danemark	1	Suède	-2
Portugal	1	Australie	-1

Source : OCDE, « Au-delà de la crise : enjeux à moyen terme concernant la production potentielle, le chômage et les situations budgétaires », Chapitre 4 de *Perspectives économiques de l'OCDE 85*, juin 2009, p. 221-254.

Ainsi, selon l'OCDE, la dette nette des États-Unis continuera à augmenter entre 2010 et 2017, de 5 points de pourcentage. La situation s'annonce particulièrement explosive en Irlande (+ 44) et au Royaume-Uni (+ 36). En l'absence de mesures budgétaires énergiques, l'après-crise pourrait donc s'accompagner d'un dérapage des finances publiques dans certaines juridictions. Il y a alors un risque pour ces pays de se retrouver mal en point si une nouvelle récession devait survenir dans la prochaine décennie.

D'autres pays, dont le Canada (-15), font toutefois bien meilleure figure. La Belgique (-25), la Grèce (-18), la Hongrie (-16) et l'Italie (-15) appartiennent également à ce groupe.

#### *Vers l'après-récession au Québec*

Au Québec, le dernier budget du gouvernement prévoit un retour à l'équilibre budgétaire en 2012. Une partie des mesures nécessaires pour revenir à l'équilibre demandent cependant encore à être identifiées (à ce sujet, voir le chapitre 11).

La préparation du Québec, en termes de niveau de dette avant la récession, n'était ni catastrophique ni idéale. Jusqu'à présent, le déficit engagé ici n'est pas aussi alarmant qu'ailleurs. Bref, la récession ne semble pas avoir été un écueil insurmontable pour les finances publiques bien qu'un effort important devra être consenti.

L'avenir seul nous dira si l'impact de la récession et de la crise financière sur la dette publique se fera sentir durablement ou s'il se résorbera relativement facilement. En particulier, le niveau des passifs nets dus aux régimes de retraite dépendra de la capacité des rendements futurs de la Caisse de dépôt et placement du Québec à compenser les pertes extraordinaires de 2008 (voir notre discussion de la situation de la Caisse au chapitre 14).

En effet, il ne faut pas oublier que les finances publiques du Québec continueront d'être confrontées à des défis structurels majeurs (mis en lumière dans la partie 1), comme le retard du niveau de vie des Québécois, le vieillissement de la population ou la faible productivité de notre économie par rapport à nos voisins. Le retour rapide à de saines finances publiques sera un déterminant fondamental de notre capacité collective à faire face à ces défis, notamment à maintenir des services publics de qualité.

La crédibilité des règles que s'est donné le gouvernement du Québec en matière de finances publiques sera un facteur-clé dans le succès ou l'échec du Québec à retrouver le chemin de l'assainissement des finances publiques. Une planification à long terme est notamment essentielle (une discussion à ce sujet est présentée au chapitre 13).

D'importants efforts devront également être consacrés à créer un nouveau consensus autour de la *Loi sur l'équilibre budgétaire*, maintenant que la démonstration de sa fragilité a été faite par sa suspension en 2009. Par contraste, l'équilibre budgétaire est constitutionnalisé dans plusieurs États des États-Unis, ce qui présente à la fois des avantages en matière de crédibilité et des inconvénients en matière de flexibilité de la politique budgétaire.

Enfin, on ne pourra faire l'économie d'une réflexion autour des cibles de réduction de la dette qui sont enchâssées dans la *Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations*. Force est d'admettre que cette stratégie de remboursement de la dette n'a pas donné de résultats tangibles depuis 2006.

Comme la cigale de la fable de Lafontaine, le Québec a en quelque sorte « chanté tout l'été » qu'a duré la période de croissance économique ininterrompue sans précédent qui s'est brusquement arrêtée avec la récession de 2008-2009. Il faut

apprendre du passé et faire rapidement les choix qui s'imposent pour s'assurer d'atteindre les cibles d'endettement prévues par la loi. Les projections de l'OCDE, notamment pour le Canada, montrent que cet objectif n'est pas nécessairement irréaliste.